

La fiscalité en forêt : Mode d'emploi

F104

Gérer une forêt demande un minimum de connaissances du contexte fiscal pour rester en conformité avec la loi et aussi pour limiter ses frais, conserver son patrimoine et le transmettre dans les meilleures conditions. C'est un domaine où les textes et leurs applications évoluent chaque année.

Présentiel - Synchron

Objectifs

- Actualiser les informations fiscales liées aux activités de gestion forestière
- Optimiser la création de richesses et de revenus
- Acquérir les bases fiscales pour investir en forêt



Public Visé

Propriétaires, gestionnaires, experts



Pré Requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Repérer les différents types de revenus que peut procurer une forêt et leur statut fiscal
Déclarer les différents types de revenus
Déclarer un changement de nature de culture
Savoir ce qui est déductible des plus-values
Optimiser les frais de mutation en cas de succession ou donation
Connaître les engagements liés aux dispositifs fiscaux (Monichon, IFI, DEFI) et anticiper leurs conséquences
Connaître les conditions à remplir pour bénéficier du "DEFI"
Choisir le régime de TVA le mieux adapté et gérer la TVA liée aux activités forestières
Adapter les dispositifs fiscaux liés aux modes de regroupement du foncier

Parcours pédagogique

Ce stage vous permet de mettre à jour ou d'acquérir des bases solides en matière de fiscalité, tout en tenant compte des interactions entre les diverses législations.

Méthodes pédagogiques

- Exposés sur la législation en vigueur
- Analyses de cas concrets
- Applications : exercices pratiques
- Fourniture d'informations pratiques

Qualification Intervenant·e·s

Des formateurs qualifiés dans leur domaine.



Méthodes et modalités d'évaluation

Afin de pouvoir évaluer les acquis de la formation, le stagiaire devra répondre à 3 courts questionnaires :

- * Questionnaire de positionnement en amont de la formation
- * Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- * Questionnaire de positionnement à l'issue de la formation

Moyens à mettre en oeuvre

Se munir d'une calculatrice

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation est étudiée individuellement afin de mettre en place les aménagements nécessaires (pédagogiques, organisationnels ou techniques). Merci de nous contacter pour étudier les possibilités

 **Durée** **14.00** Heures **2** Jours **Effectif** De 10 à 16 Personnes

 **Tarifs (net de taxes)**
Inter (Par personne) : **600.00 €**



Contactez-nous !

Marie VALIQUETTE
Responsable de la formation continue

Tél. : 0765188823
Mail : idf-formation@cnpf.fr